



## Informations pratiques pour les monitrices/ moniteurs Nendaz Sport

## **COURS ADULTES**

- 1. Remplir la fiche d'introduction, en ligne, sur le site internet suivant : <a href="mailto:www.nendaz.org/profnendazsport">www.nendaz.org/profnendazsport</a> et l'envoyer par courriel à <a href="mailto:info@nendazsport.ch">info@nendazsport.ch</a>. Une convention de collaboration vous sera ensuite transmise.
- Prendre connaissance de la Charte Nendaz Sport, des Conditions Générales, du règlement Nendaz Sport.
- 3. Se procurer une clé ou un badge pour pouvoir ouvrir la salle dans laquelle le cours aura lieu. Pour cela, il vous suffit de passer au bureau communal, à Basse-Nendaz, avec CHF 100.- cash pour la caution. Horaire d'ouverture de l'administration communale : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 et mercredi de 14h00 à 17h00. Pour plus d'informations : www.nendaz.org
- 4. La monitrice/le moniteur contacte le responsable des salles et du matériel; Monsieur Fabien Fournier courriel : <a href="mailto:fabien.fournier@nendaz.org">fabien.fournier@nendaz.org</a> afin de s'assurer elle/il dispose de tout le matériel requis pour son cours. Elle/il lui demande les coordonnées du concierge responsable de la salle utilisée pour le cours.
- 5. Un cours peut être annulé à la suite de la non-disponibilité de la salle. Parfois il arrive qu'une salle soit réservée pour un événement spécial, ce qui sera communiqué par la commune au responsable des cours qui transmettra l'information à la monitrice/moniteur concerné. Puis la monitrice/le moniteur informera les participants.
- 6. Prendre note des présences des participants. Il faut les reporter sur le document "Rapport d'activité".
- 7. Remplir le rapport d'activité avec les présences + coordonnées monitrice/moniteur + dates des cours + heures des auxiliaires et le transmettre au responsable des cours Nendaz sport adultes, au plus tard le 2 du mois suivant. Responsable : Manon Fourmanoir, email : <a href="mailto:adultes@nendazsport.ch">adultes@nendazsport.ch</a>
- 8. Transmettre son savoir et le plaisir du sport pratiqué en sécurité. En cas d'une forte participation, analyser avec le responsable des cours Nendaz Sport adultes afin de déterminer les dispositions à prendre (dédoublement d'un cours, engagement d'un(e) auxiliaire, ...).
- 9. Le moniteur est responsable du matériel utilisé et est prié d'en prendre soin et de le remettre à sa place à la fin de chaque cours.









- 10. En cas d'empêchement de donner cours, rechercher un remplaçant et informer le responsable des cours Nendaz Sport adultes. Si le cours doit être annulé, en informer les participants.
- 11. Le responsable des cours Nendaz Sport adultes est la personne de contact et se tient à disposition.

Manon Fourmanoir, adultes@nendazsport.ch, tél. 079 821 54 01.

Merci beaucoup pour votre collaboration